

## PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du lundi 9/10/2023 18h00

Président : **M. David BLATTES**

Présents : - **MM. Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Paul GRIMAUD - Stéphan DE FELICE - Frédéric GROS - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Khalid FEKRAOUI- Frédéric CACERES - Jacques NAUDET- Jean-Louis DENIZOT**

Absents excusés : **Mmes Meriem FERHAT - Neriman BENDRIA - MM. Mazouz BELGHARBI - Didier MAS - Alain NEGRE -Olivier SIMORRE**

Participe à la réunion : **M. Michael TALAVERA**

**Le procès-verbal de la réunion du 11/09/2023 est approuvé à l'unanimité.**

**Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.**

### **I ACTUALITES**

#### **- Vernissage exposition Lucarne d'Antan 24/11/2023**

Paul Grimaud a fait un point sur le vernissage de cette exposition qui est prévu le 24 novembre 2023 à 18h00 dans l'Atrium de la Maison Départementale des Sports Nelson Mandela à Montpellier. Les participants à l'AG du District qui se déroulera la semaine suivante auront la possibilité d'assister à cette exposition pour un retour sur l'histoire du football héraultais.

#### **- Espace Prévention Réparation**

Le 27/09/2023 a eu lieu la dernière réunion de l'espace Prévention Réparation du District en présence notamment de représentants de l'Etat, du département mais aussi de Pierre Guibert secrétaire général de la Ligue de Football Amateur et Mathieu Robert chargé de projet actions citoyennes et sociales à la Direction de la LFA. La future Commission de la Déontologie et La Pratique Sportive a fait l'objet d'un débat pour définir ses missions. Elle aura surtout un rôle de médiation auprès des clubs pour les accompagner dans leurs actions contre l'insécurité et les incivilités avant transfert du dossier à la Commission de Discipline et/ou signalement aux services de l'Etat ou au Procureur de la République.

#### **- Nouveaux membres Commissions**

Présentation des nouvelles candidatures pour compléter les commissions de cette saison :

- Ludovic Margouet et Geoffrey Lemoine à la Section Animation de la Pratique Sportive
- José Garcia au Statut de l'Arbitrage
- Patrick Garcia et Eliana Soulié aux délégués
- Julien De Sousa à la CDA (observateur)
- Valentin Martel à la Labellisation et valorisation des clubs
- Yann Yebdri à la Commission Médicale
- Jean-Pascal Singla, Guy Pueyo, Geoffrey Debette et Clément Ryon au Département Technique

Les candidatures ci-dessus sont soumises au vote du CD : *candidatures validées à l'unanimité (12 voix pour)*

- **Labels Crédit Agricole et prix d'encouragement**

Frédéric Gros a rappelé la liste des clubs de l'Hérault labellisés pour la période 2023 – 2026 ainsi que ceux qui seront récompensés (prix d'encouragement) pour leurs actions dans le PEF par le Crédit Agricole le mardi 05 décembre 2023 à 18h45 au siège du CA à Maurin.

## II **ARBITRES**

- **Statut de l'Arbitrage**

Suite à la décision du COMEX de la F.F.F. de repousser la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres du 31 août au 30 septembre 2023, et de reculer la date limite d'information des clubs en infraction du 30 septembre au 31 octobre 2023, le PV de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District en date du 14/09/2023 a été annulé. Une nouvelle réunion a été programmée pour tenir compte de ces modifications règlementaires.

- **Quizz pour les joueurs/dirigeants/éducateurs**

Le Conseiller Technique Départemental à l'Arbitrage du District a proposé au CD d'organiser un quizz à destination des joueurs, dirigeants et éducateurs des clubs de l'Hérault à l'exclusion des arbitres pour promouvoir l'arbitrage et mettre en lumière la complexité du rôle de l'arbitre. Ce quizz permettra de tester les connaissances et d'apporter des explications sur les lois du jeu en foot à 11 en utilisant éventuellement des vidéos.

La proposition est soumise au vote du CD : *proposition validée à l'unanimité (12 voix pour)*

- **FIA à venir**

Une nouvelle Formation à l'Initiation de l'Arbitrage est programmée sur les installations sportives de St Gély du Fesc les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2023.

## III **PRATIQUE SPORTIVE**

- **Arrêté préfectoral pour mesures de restrictions des usages de l'eau**

Le Préfet de l'Hérault a décidé de mettre en place un arrêté instaurant des mesures de restriction des usages de l'eau sur certains secteurs. Suite à cet arrêté préfectoral, certains maires prennent un arrêté municipal interdisant l'arrosage des terrains pelusés. Pour permettre aux rencontres de se dérouler, la Commission de la Pratique Sportive avec l'aide de la Commission des Terrains et celle des Règlements étudiera au cas par cas les solutions proposées par les clubs concernés par cette situation.

- **Bilan des journées de rentrée du foot**

Concernant les rentrées du foot, celle des U10/U11 a été supprimée suite à une alerte orange comme prévu par le RCO du District. La rentrée du foot U6/U7 a été organisée en appliquant les nouvelles directives de la DTN sous les conseils d'un membre de la Commission Technique sur la plupart des sites.

- **Futsal et Foot loisir**

- **Futsal** : Dans la catégorie Senior une réunion a été organisée avec la mairie de Montpellier pour obtenir des créneaux dans les gymnases de la ville. Les créneaux proposés sont positionnés sur les

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives

BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

[secretariat@herault.fff.fr](mailto:secretariat@herault.fff.fr)

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

horaires de 18h à 20h. Le championnat senior départemental est en attente d'une solution éventuelle (créneaux des clubs, ...).

- **Foot loisir :**

Un article a été publié sur le site officiel du District pour relancer cette pratique qui se veut amicale et festive.

- **Candidature finales Festival foot U13**

La finale départementale du Festifoot garçons et filles aura lieu les 06 et 07/04/2024. Elle sera disputée par les 16 meilleures équipes garçons et les 8 meilleures équipes filles. Un article paraîtra prochainement sur le site officiel du District avec un cahier des charges pour les clubs désirant présenter leur candidature.

- **Déclaration d'entente**

FC Lespignan-Vendres (club support) avec Phoenix Football School en catégorie U13 F  
Cette entente est soumise au vote : *Entente validée à l'unanimité (12 voix pour)*

- **Tournois à valider**

- 21 et 22/10/2023 : OL Lapeyrade en catégories U10 à U13 et U10F à U13F
- 04/11/2023 : FCO Viassois en catégories U7 à U9

Les tournois ci-dessus sont soumis au vote : *Tournois validés à l'unanimité (12 voix pour)*

- **Changements d'horaires tardifs des rencontres**

L'article 7 du RCO (horaire des rencontres) prévoit que toutes les fois où le Règlement fait mention de l'accord écrit des deux clubs, la notification de cet accord par les deux clubs doit parvenir **au plus tard dix jours avant la date prévue** au service Compétitions du District pour lui permettre d'effectuer les changements nécessaires (arbitrage, délégué...). **Aucune dérogation au délai de dix jours avant la date prévue de la rencontre ne sera accordée par le service Compétitions sauf circonstances exceptionnelles.**

Au vu des problèmes rencontrés par les clubs dans la programmation des rencontres, problèmes générés par les nouveaux outils informatiques conçus par la F.F.F., Portailclubs et le FAL, le service compétitions du District a autorisé des modifications et des dérogations au-delà du délai de dix jours avant la date prévue. A partir de la journée du 22 octobre 2023 l'article 7 ci-dessus sera appliqué.

## **IV FINANCES**

- **Octobre rose / Téléthon**

Comme les saisons précédentes, le District affirme sa volonté de s'engager autour de causes majeures. Il renouvellera son Contrat d'engagement et résignera la charte de partenariat avec ces deux associations. Un chèque leur sera remis pour un montant représentant les amendes perçues auprès des clubs absents à l'Assemblée Générale.

- **Convention arbitrage avec le centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone**

Le centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone organise des tournois de football à 8 à l'intérieur de son établissement. Le District a été contacté pour la mise à disposition d'arbitres. Ce partenariat sera concrétisé par une convention de trois ans signée par les deux parties. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le centre pénitentiaire.

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives  
BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

[secretariat@herault.fff.fr](mailto:secretariat@herault.fff.fr)

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

- **Amendes infligées par les Commissions du District**

Pour procéder sans erreur à l'enregistrement comptable des amendes infligées par les différentes commissions qui les mentionnent sur leurs **Procès-Verbaux**, il est demandé aux secrétaires de ces commissions de mentionner sur les PV le numéro d'affiliation de chaque club.

Le Président,  
**David BLATTES**

Le Secrétaire de séance,  
**Joseph CARDOVILLE**